

**ANNEXE 3 : Liste des types d'habitats naturels et des espèces pour lesquels le site est désigné et données y afférentes ; synthèse des critères scientifiques ayant conduit à la sélection du site Natura 2000 BE31010 – “ Sources de la Dyle ”**

La présente annexe indique, compte tenu des données disponibles :

- la liste des types d'habitats naturels et la liste des espèces pour lesquels le site est désigné ainsi que les données concernant respectivement leurs surfaces, leur niveau de population et l'estimation de leur état de conservation ; les types d'habitats naturels et les espèces prioritaires sont indiqués par un astérisque (\*) ;
- une synthèse des résultats de l'évaluation de l'importance du site pour assurer la conservation des types d'habitats naturels d'intérêt communautaire de l'annexe VIII et des espèces d'intérêt communautaire de l'annexe IX et des espèces d'oiseaux de l'annexe XI de la loi du 12 juillet 1973 que le site abrite.

Ces résultats justifient la sélection du site comme site Natura 2000..

Les données relatives aux types d'habitats naturels (liste, surface et état de conservation) et aux espèces (liste, population et état de conservation) pour lesquels le site est désigné sont issues des formulaires standard de données établis entre 2002 et 2005. Ces données estimées à l'échelle du site au moment de sa sélection contiennent des approximations. Elles ont été pour partie précisées, en particulier pour les surfaces en ce qui concerne les habitats naturels et les effectifs de populations en ce qui concerne les espèces, sur base des meilleures connaissances disponibles. La précision de ces données devra être poursuivie.

Le site BE31010 a été sélectionné pour les raisons suivantes : Le site est articulé autour de massifs forestiers importants dans cette partie du brabant limoneux ou sablo-limoneux, formant des îlots essentiels à la biodiversité (Bois de Sart-des-Dames, de la Taille Martin, du Clair Bois, du Bois de Thys...). Il comprend également des fonds de vallée du Bassin de la Dyle (Ruisseaux de la Cala et de Palante). On y observe d'importantes zones forestières installées sur un relief mouvementé et représentatives de la hêtraie (hêtraies acidiphiles à Ilex aquifolium et hêtraies à jacinthe des bois), des milieux alluviaux (aulnaies riveraines et mégaphorbiaies) bien conservés, des landes sèches (à restaurer). On notera la seule station connue, au nord du Sillon Sambre-et-Meuse, pour *Brenthis ino* en Wallonie. Soulignons également les intérêts herpétologique et ornithologique des milieux humides.

**A. Types d'habitats naturels d'intérêt communautaire de l'annexe VIII de la loi pour lesquels le site est désigné**

Types d'habitats naturels d'intérêt communautaire	Surface	EC	UG HIC*
9120	236,19 ha	C	
9130	84,80 ha	C	
9190	51,13 ha	C	
91E0*	28,54 ha	C	UG 7
6430	7,41 ha	C	
4030	2,37 ha	C	
3150	1,69 ha	C	
3260	1,63 ha	C	
6510	0,12 ha	C	

**Légende : EC : estimation de l'état de conservation; A : conservation excellente ; B : conservation bonne ; C : conservation moyenne ; UG HIC\* : unité(s) de gestion abritant ou susceptible(s) d'abriter (lorsque les données précises ne sont pas disponibles) l'habitat naturel d'intérêt communautaire prioritaire ; "-" : donnée non disponible**

**3150 : Lacs eutrophes naturels avec végétation du type Magnopotamion ou Hydrocharition**

**3260 : Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitricho-Batrachion**

**4030 : Landes sèches européennes (tous les sous-types)**

**6430 : Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaux et des étages montagnard à alpin**

**6510 : Pelouses maigres de fauche de basse altitude (*Alopecurus pratensis*, *Sanguisorba officinalis*)**

**9120 : Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à *Ilex* et parfois à *Taxus* (*Quercion robori-petraeae* ou *Ilici-Fagion*)**

**9130 : Hêtraies de l'*Asperulo-Fagetum***

**9190 : Vieilles chênaies acidophiles des plaines sablonneuses à *Quercus robur***

**91E0\* : Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* (*Alno-Padion*, *Alnion incarnae*, *Salicion albae*)**

**B. Espèces des annexes IX et XI de la loi pour lesquelles le site est désigné**

Code	Nom latin	Nom français	Population			EC	
			résidente	migratoire			
				repr.	hiver		étape
1078	<i>Callimorpha quadripunctaria</i>	Ecaille chinée	P				C
1096	<i>Lampetra planeri</i>	Lamproie de Planer	P				C
1163	<i>Cottus gobio</i>	Chabot	P				C
1321	<i>Myotis emarginatus</i>	Vespertilion à oreilles échancrées	3-8 i				C
1337	<i>Castor fiber</i>	Castor d'Europe	P				C
A027	<i>Egretta alba</i>	Grande Aigrette			1 i		-
A072	<i>Pernis apivorus</i>	Bondrée apivore		P			-
A153	<i>Gallinago gallinago</i>	Bécassine des marais			P	P	-
A229	<i>Alcedo atthis</i>	Martin-pêcheur d'Europe	P				-
A236	<i>Dryocopus martius</i>	Pic noir	0-1 p				-
A238	<i>Dendrocopos medius</i>	Pic mar	0-1 p				-

**Légende : P = présence ; p = couple ; i = individu ; EC : estimation de l'état de conservation; A : conservation excellente ; B : conservation bonne ; C : conservation moyenne ; vis. : visiteur ; occ. : occasionnel ; "-" : donnée non disponible**

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement wallon du 1<sup>er</sup> décembre 2016 de désignation du site Natura 2000 BE31010 – “ Sources de la Dyle ”.

Namur, le 1<sup>er</sup> décembre 2016.

Le Ministre-Président,  
P. MAGNETTE

Le Ministre de l'Agriculture, de la Nature, de la Ruralité, du Tourisme et des Aéroports,  
délégué à la Représentation à la Grande Région,  
R. COLLIN